

PLÉLANmag

Mai / juin 2011

N°11



Les enjeux du budget 2011



P.4 Entre terre et eau : l'inventaire des zones humides



P.13 Tout le monde danse revient !

Plélan-le-Grand à votre service

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30

+ le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois
de 9h à 11h30

Tél : 02 99 06 81 41

email : accueil@plelan-le-grand.fr

site internet : www.plelan-le-grand.fr

PERMANENCES en MAIRIE

Pour un rendez-vous avec le maire, un adjoint, le député, la conseillère générale, l'architecte conseil ou l'ADIL, s'adresser directement à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 99 06 81 41.

OUVERTURE Médiathèque

Mardi : 16h30-19h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 16h30-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h30

Tél. 02 99 61 80 03

email : mediatheque@plelan-le-grand.fr

Site internet : www.mediatheque-julien-gracq.fr

OUVERTURE Cyber-Base

Mardi : 16h30-18h

Mercredi : 14h-17h30

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 16h30-18h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Tél. 02 99 61 80 03

email : cyberbase@plelan-le-grand.fr

OUVERTURE Déchetterie

Lundi et jeudi : 8h30-12h & 13h30-18h

Samedi : 8h30-12h30 & 13h30-17h30

CARNET

(d'avril à mai 2011)

Naissances

LECONTE Augustin
ORTIZ-MARTINEZ Lianna
GIBAUD Matthis
MALLEUX Jade
LEBEAU Ophélie

BLANDEL Antoine
JAFFLOT Rafaël
LEPINE PRINCE Chanel
ISSERT Thibault
BEAUFILS HOULGATE Lola

Mariages

CARDOT FRANCK ET LÉOST AUDREY
BROUTIN VINCENT ET CAPET ALICIA
LEVEAU KÉVIN ET PRIMA CHARLOTTE

Décès

FRÉROU MODESTE NÉE RENAULT
SOUHAL MARIE NÉE GANDON
THOMAS ALLAIN
DUAULT BERNADETTE NÉE DAYOT
JOUBREL ALBERT
GERNIGON HUBERT



- 1 Extension du réseau d'assainissement Chemin des Châteaux
- 2 Séance de danse contemporaine avec les élèves de l'école publique
- 3 Avancée des travaux du cinéma

Le "PLÉLAN mag" est une publication de la municipalité de Plélan-le-Grand.

Directeur de publication : Laurent Peyrègne

Directrice adjointe : Patricia Garin

Charte éditoriale et graphique : Frédéric Chenu

Rédaction : Frédéric Chenu & Jackie Berteaud

Photos : Frédéric Chenu & Jackie Berteaud

Imprimerie : Edicolor Print

Contact : Mairie de Plélan-le-Grand : 02 99 06 81 41

courriel : communication@plelan-le-grand.fr



Le mot du Maire

A l'heure où se redessinent les contours d'une nouvelle intercommunalité, qui devrait voir le jour dès 2014, la Communauté de Communes de Brocéliande a souhaité engager une réflexion sur un futur projet de territoire. Les élus des 8 communes qui composent notre Communauté de Communes ont été consultés par le cabinet DORIES, sur de nombreux projets et thèmes de notre vie quotidienne. Vous serez prochainement également invités à répondre en tant que population à un questionnaire élaboré par ce même cabinet. Des réponses de chacun d'entre nous, naîtrons les principales orientations que prendra la Communauté de Communes dans les prochaines années.

Le budget 2011 vient d'être adopté. Ses grandes lignes vous sont développées dans les pages intérieures de ce magazine, mais je souhaiterais souligner ici, l'effort conjoint de la municipalité et des associations. Nous avons décidé, malgré le gel des dotations de l'Etat pour 3 ans et la baisse de 20 % des subventions allouées par le Conseil Général aux associations, de maintenir le niveau de nos subventions communales allouées aux associations à ce qu'elles étaient l'année dernière. Je salue toutes nos associations qui ont parfaitement compris cet effort budgétaire.

Les phases de diagnostic de notre PLU se poursuivent activement. Un extraordinaire travail de terrain vient d'être réalisé pour le recensement de nos zones humides. Nous avons constitué avec notre bureau d'études, un groupe composé d'acteurs et d'experts locaux (agriculteurs, chasseurs, élus...). Ils ont sillonné notre campagne pendant plusieurs semaines pour établir une cartographie particulièrement précise de ces zones humides. Cette tâche de longue haleine s'est déroulée avec un esprit très riche en concertation et convivialité, et je terminerai cet éditorial en les remerciant toutes et tous.

Laurent Peyrègne

SOMMAIRE



3

Le mot du Maire

4 > 7

Actualité de Plélan

- Entre terre et eau
- Agenda 21, la suite
- Déjà la mi-mandat
- Accessibilité, priorité à la rue de Montfort



8 > 9

Plélan -le dossier

- Les enjeux du budget 2011



10 > 11

Vie du Bourg

- Nouveaux commerces, nouveaux services



12 > 13

Plélan & vous

- Jean-Pierre dans le désordre
- Tout le monde danse revient !
- Marchés en fêtes
- La tomme est d'or



14

Agenda

15

Portrait

- Syveline rêve un autre monde



16

Programme du cinéma

Entre terre et eau

Récenser les zones humides pour mieux les protéger, c'est l'objectif d'un inventaire in situ, réalisé dans le cadre de la révision du P.L.U.

Prises en étau entre l'urbanisation et l'extension des surfaces agricoles, les zones humides disparaissent progressivement. Pour préserver ces étangs, mares et prairies humides, qui sont autant de régulateurs naturels que de réservoir de biodiversité, la réglementation prévoit de les inscrire au Plan Local d'Urbanisme. A Plélan, l'INRA recensait sur plan 1216 hectares de zones humides potentielles, qu'en est-il effectivement ?

Le travail est colossal. Il aura fallu 9 journées complètes pour une commission composée d'un technicien du syndicat du Bassin versant de l'Oust, d'un ingénieur du cabinet Géomatic Systèmes, d'agriculteurs, de chasseurs, de randonneurs et... d'élus pour arpenter l'ensemble de la commune.

«L'intérêt de la démarche, commente Gérard Beaudoin, conseiller municipal et agriculteur, c'était bien sûr de mener cet inventaire en concertation. Ce sont ceux qui fréquentent régulièrement le territoire, pour leurs loisirs ou pour raisons professionnelles, qui le connaissent le mieux.»

Bottes de rigueur et pique-nique sur place, pour ne pas perdre de temps.

Le carottage du sol révèle parfois de bonnes surprises : des terres considérées comme impropres à la culture pourraient devenir fertiles avec un drainage approprié. Après discussion, on décide de les retirer de l'inventaire. En revanche, il faudra renoncer à cultiver cette bande de terre trop proche d'un cours d'eau (la nouvelle réglementation impose 10 mètres de distance d'épandage vis à vis des cours d'eau).

«Le principe de la démarche, explique Sébastien Noblet, le technicien du Syndicat du Bassin versant de l'Oust, ce n'est pas d'opposer les pratiques agricoles et la préservation de la qualité de l'eau. Il faut trouver un compromis entre la nécessité de préserver l'espace cultivable et les zones tampons indispensables pour dénitrifier et épurer l'eau.»

Au final, 250 hectares de zones humides seront retenues à l'inventaire. C'est un peu moins que la moyenne nationale : 5% contre 7,5%, mais c'est la certitude que ces zones, fixées dans un document réglementaire, seront protégées.

Une enquête publique sera organisée prochainement. Elle permettra de vous tenir informé plus en détails et de recueillir l'avis des Plélanais.



Un cours d'eau chemine le long de cette parcelle. Doit-on la classer en zone humide ?



Epi en feuilles de plomb refait à l'identique de l'ancien (datant du 19ème siècle) et posé sur les deux flèches de pignon à l'occasion de la réfection des pignons du presbytère.

Partager ses vacances

Le Secours Populaire recherche des familles en Ile-et-Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant de 6 à 11 ans pendant deux ou trois semaines cet été. Contactez le Secours Populaire au 02 99 53 31 41 ou par mél : [@contact@spf35.org](mailto:contact@spf35.org)

Recherche animateurs

L'association EPAL recrute des animateurs pour encadrer des séjours de vacances proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap. 500 postes à pourvoir. Pour plus de renseignements : [@www.epal.asso.fr](http://www.epal.asso.fr)

Bienvenue dans mon jardin

La Maison de la Consommation et de l'Environnement organise les 18 et 19 juin 2011, en partenariat avec l'association des "Jardiniers de France", deux journées d'ouverture aux jardins respectueux de l'environnement. Si vous souhaitez ouvrir gratuitement votre jardin aux visiteurs dans le cadre de cette opération, contactez rapidement le comité d'organisation au 02 99 30 35 50.

Agenda 21/ Forum citoyen la suite...



Que s'est-il passé depuis le forum citoyen du 19 février dernier ? L'ensemble des propositions faites par les participants ont été réunies selon une quarantaine d'objectifs.

Les 23 mai, 6 et 7 juin prochains, trois groupes de travail seront invités à se réunir et à réfléchir ensemble à des solutions opérationnelles.

C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du 3 mars 2011

- > Transfert à la Communauté de Communes de Brocéliande de la prise en charge financière au Service Départemental Incendie et Secours dans un nouveau bloc de compétence facultatif dénommé «Prévention».
- > Sollicitation de la D.T.R.E (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) :
 - pour la reconstruction de la digue de Trécouët à hauteur de 120 000 €.
 - Pour l'aménagement de la voirie rue de Montfort à hauteur de 10 000 €.
- > Attribution d'une subvention exceptionnelle de 50 €, à l'UCAP dans le cadre de l'animation de Noël.
- > Location à Mme Gernigon du local commercial situé 1 rue du Marché pour l'enseigne "D'âme nature".
- > Acceptation de deux avenants pour la pose de trois portes d'accès à l'église et d'un sas vitré pour un montant total de 19 873,75 €.
- > Acceptation de deux avenants concernant la charpente et la couverture du presbytère, pour un montant total de 3925,58 €.
- > Attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association l'Hermine pour l'impression de photographies dans le cadre de la construction du cinéma.

Les compte-rendus détaillés sont sur : www.plelan-le-grand.fr dans la rubrique Conseil municipal et commissions.

Déjà la mi-mandat !



Le 13 mai prochain à 20h à la salle des Fêtes, l'équipe municipale vous invite à faire le point sur l'action publique engagée depuis mars 2008. Questions à Laurent Peyrègne, Maire de la commune.

Pourquoi organiser cette réunion ?

Depuis le début du mandat, avec l'équipe municipale, nous essayons d'informer au maximum les plélanais de nos actions et de nos projets. Cependant, il nous a semblé important de mettre clairement en parallèle les objectifs du contrat de mandature et les actions réalisées. C'est une question de transparence. Nous ne voulions pas attendre les prochaines élections municipales de 2014 pour nous exprimer sur le fond de l'action publique locale.

Allez-vous suggérer de nouvelles orientations ?

Ces trois années de mandat ont eu leur lot de surprises, de bonnes et de moins bonnes, comme la restauration de l'église St Pierre ou les réparations de la digue de Trécouët et celle des Forges. Ces travaux ont impacté, dans une certaine mesure, les projets municipaux. Cependant, il ne

s'agit pas de désavouer nos promesses de campagne, mais plutôt de définir des priorités et d'ajuster les projets en fonction d'un contexte et d'une situation donnée. La commune évolue et notre action sur le terrain a parfois modifié notre vision du territoire.

Y aura-t-il une place pour le débat ?

Bien sûr, nous sommes profondément attachés à l'idée que les habitants puissent exprimer leurs points de vue et leurs attentes. Notre rôle d'élus est d'expliquer l'action municipale, tout en restant à l'écoute de la population. Si les plélanais le souhaitent, il leur est possible de prendre un peu d'avance et de déposer leurs questions à l'accueil de la mairie ou sur le site internet. Un formulaire créé pour l'occasion est disponible sur www.plelan-le-grand.fr. Venez nombreux.

Rappel



L'inscription à l'école maternelle publique des enfants nés en 2009 doit se faire avant les vacances d'été. Se renseigner directement auprès de la directrice, Véronique Launay au 02 99 06 82 05.

Villa des Hortentias, à louer ...



Vous souhaitez faire une demande de logement sociaux sur Plélan-le-Grand ? Habitat 35 proposera à la location 6 logements de Type 4 et un logement de Type 5, situés rue de la Chèze et Chemin des Bouillottes (près du vélodrome). La livraison de ces logements est prévue pour le 1^{er} septembre 2011. Les demandes de logements sont à faire en Mairie de Plélan auprès de Maryline Leborgne avant fin juin.

En bref > Merci aux plélanais qui nous ont signalé un problème de distribution du dernier Plélan Mag. Nous en avons informé les services postaux afin qu'ils régularisent la situation.

C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du
7 avril 2011

- > Le conseil adopte à l'unanimité le compte administratif 2010.
- > Attribution des subventions aux associations pour l'année 2011 au titre des activités "solidarité", "sécurité, santé, éducation", "périscolaire" et "formation" ainsi qu'au titre des activités "sport, loisirs, culture".
- > Maintient des taux d'imposition pour 2011.
- > Restitution à la commune du local dédié au receveur de la Poste situé au 2, rue de la Chèze et qui est inoccupé depuis plusieurs années. Après aménagements, ce local sera mis à la disposition des associations plélanaises.
- > Suite à une fuite, appelé "renard" diagnostiqué sur la digue de l'étang des Forges, des travaux de réparation sont envisagés cet été, après vidage de l'étang. Le coût global pour les collectivités de Plélan et de Paimpont est estimé à 40 000 €. Le conseil municipal décide de déléguer la maîtrise d'ouvrage à la commune de Paimpont pour des raisons d'octroi de subventions.
- > Acceptation du marché lié à la construction d'un local sanitaire et technique dans l'enceinte du cimetière. La totalité du marché s'élève à 48 000 €.
- > Signature d'un avenant de -1 886 € pour des travaux non réalisés dans le cadre de l'extension du restaurant scolaire.
- > Signature de deux avenants supplémentaires d'un montant total de 1949.52 € pour la restauration du presbytère.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 5 mai 2011, 20h30 salle du Conseil.

Accessibilité : priorité à la rue de Montfort

Les Plélanais qui se sont rendus à la réunion publique du 23 février dernier peuvent en témoigner : le diagnostic "Mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics" est complet et

aménagements, la rue de Montfort est définie comme une priorité en 2011. Cette voie qui dessert les deux écoles publiques n'offre pas à ce jour des cheminements suffisamment sécurisés et accessibles. C'est



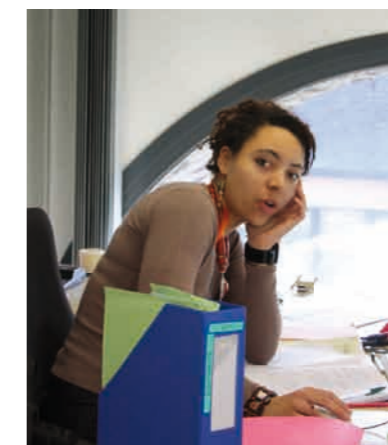
détaillé. Le document recense tous les points qui contraignent l'accès des personnes souffrant de handicaps variés. **"La loi ne nous oblige pas à réaliser tous les travaux de mise en conformité, commente Patrick Riffault, adjoint à la voirie, ce serait une charge financière disproportionnée au regard de la taille de la commune. Il s'agit plutôt de s'appuyer sur ce document pour intégrer les notions d'accessibilité dans le cadre d'aménagements globaux."** Au programme de ces

pourquoi, il est envisagé de rétrécir la voie pour élargir les trottoirs côté cimetière, tout en préservant les stationnements. Des gardes-corps et une signalétique appropriée viendront également sécuriser les passages piétons. Enfin, à l'extrémité de la rue, le parking sera réaménagé de manière à offrir plus de places handicapés et à rendre plus lisible le sens de stationnement.

Le diagnostic accessibilité est consultable, dans la rubrique "Grands projets" sur : [@www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

Mission, environnement

Bienvenue à Claudine Clerc, qui sera pour six mois en stage à la Mairie de Plélan. Etudiante en dernière année à l'École des Métiers de l'Environnement à Bruz, elle profitera de sa présence dans la commune pour mettre en place des outils de suivi des dépenses énergétiques sur les bâtiments municipaux.



Les enjeux du budget 2011

La municipalité adapte son budget à la situation économique nationale tout en choisissant de stabiliser les taux d'imposition.

Les chiffres clés du budget 2011

Budget total

fonctionnement + investissement
= 5,3 Millions d'€

Budget de fonctionnement

= 2,75 Millions d'€
consacrés à l'entretien des bâtiments et au fonctionnement du service public, répartis comme suit :

- 38% Charges de personnel
- 32% Charges à caractère général
- 15% Charges de gestion courante
- 5% Charges financières

Budget d'investissement

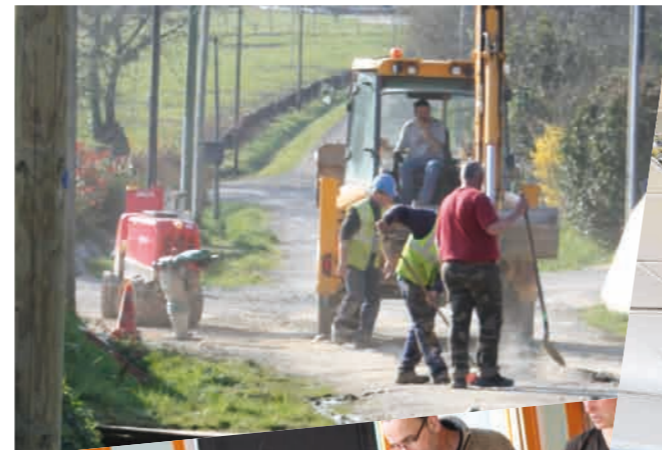
= 2,56 Millions d'€
consacrés à la construction et la modernisation des infrastructures répartis comme suit :

- 46% Bâtiments
(Restaurant scolaire, presbytère, église...)
- 38% Autres investissements
(Digues, extension cimetière, acquisition de terrains...)
- 10% Voirie
(Aménagement rue de Montfort, réfection trottoirs...)
- 7% Immobilisations
(Mobilier école et médiathèque, signalétique...)

Le résultat de l'exercice 2010 pour la section fonctionnement qui représente les dépenses courantes (personnel, fluides, entretien des bâtiments communaux...) est excédentaire d'environ 450 000€. "Moindre qu'en 2010, ce résultat reste satisfaisant" commente Bernard Le Gal, l'adjoint aux finances de la commune, "Il témoigne d'une part d'une maîtrise des dépenses liées au fonctionnement de la commune et d'autre part de la stabilité de la DGF (Dotation globale de fonctionnement) et du niveau correct des Dotations de Solidarité Rurales - Une dotation de solidarité rurale (ressources attribuées par l'État pour contribuer au maintien de la vie sociale en milieu rural et à l'insuffisance des ressources fiscales) en augmentation de 7% cette année."

Privilégier la prudence

Malgré tout, la volonté municipale pour ce budget 2011 demeure la poursuite du désendettement de la commune. "Les finances de la commune sont saines, mais nous préférons privilégier la prudence" poursuit l'adjoint. "Il s'agit seulement de réduire le niveau d'investissement pour un moindre recours à l'emprunt."



Continuer les aménagements de voiries et les économies d'énergie et se projeter dans l'agrandissement de l'école publique.

Avec un encours de la dette (capital restant à rembourser à la fin de l'année par la commune) équivalent à 722 € par habitant, Plélan se situe au-dessous des villes de même strate. Cependant, cette dette doit être couverte par des ressources réelles

(principalement, par des dotations de l'État ou la fiscalité locale) qui représentent aujourd'hui un an et demi de recettes de fonctionnement. Une gestion rigoureuse devrait permettre de ramener cette dette à une année d'exercice.

Fiscalité

La solution la plus simple pour réduire cette dette et par-là de financer de nouveaux équipements serait d'augmenter la fiscalité. Cette solution n'est pas retenue par l'équipe municipale. "Cette solution n'est pas envisageable et ne ferait que fragiliser une population dont les ressources sont en dessous de la moyenne départementale" (731 €/hab contre 806€ au niveau départemental par ville de même strate), souligne M. Le Gal.

Prospective

La solution privilégiée reste celle d'un développement raisonné de la commune. Inviter les populations à venir s'implanter à Plélan en élargissant progressivement l'offre d'équipement structurant. Sur ce point, la mise en place du nouveau PLU permettra d'avoir une idée plus précise du potentiel foncier de la commune.

Energie

En attendant, un programme d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux est en route. Déjà, des efforts ont été réalisés sur le chauffage des bâtiments communaux en y installant des robinets thermostatiques. L'éclairage public est également à l'étude de manière à instaurer des plages horaires d'allumage avec des horloges astronomiques.

Projets.

L'enveloppe budgétaire 2011 sera prioritairement consacrée à la restauration du patrimoine communal, notamment la digue de Trécouët et le presbytère. Les investissements se poursuivront avec la contribution à la construction du cinéma et la modernisation de la voirie rurale. Enfin, cette année sera l'occasion de mener une étude approfondie sur l'agrandissement de l'école maternelle publique et d'envisager d'autres investissements structurant d'ici la fin du mandat.

Dette

L'encours de la dette est le capital restant à rembourser en fin d'année. Pour Plélan, il est de 722 € par habitant, contre 767 € au niveau du départemental pour les communes de même importance.

Maintien des taux d'impositions

- Taxe d'habitation : 14, 70%
- Foncier bâti : 15,10%
- Foncier non bâti : 44,88%

Restaurant scolaire

L'extension du restaurant scolaire a représenté en 2010 41% des dépenses d'investissement.

Assainissement

Le programme d'extension et de réhabilitation du réseau d'assainissement s'élève à 200 000 €.

Réunion publique

Vous avez des questions sur le budget de la commune ? La réunion publique du 13 mai prochain sera l'occasion de répondre à vos interrogations.

Styl' Rénov



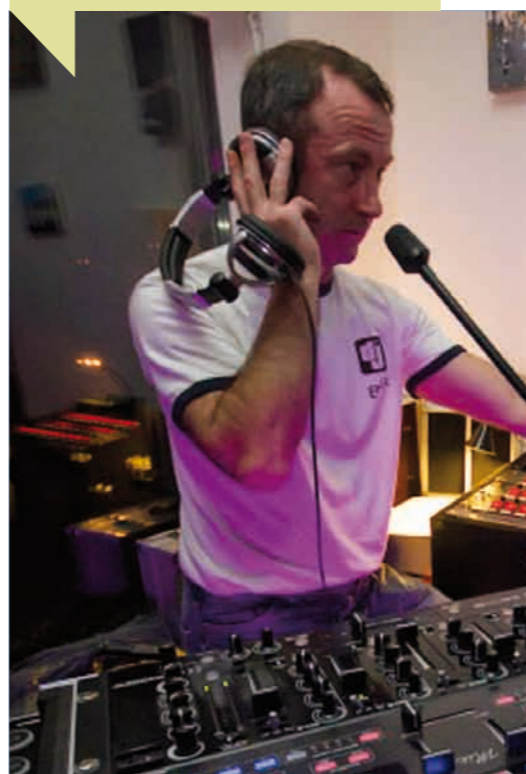
Styl' Animal



D'âme nature



DJ-animation



Un même logo pour tous les marchés de Brocéliande déclinée en différentes couleurs. C'est rouge carmin pour le marché de Plélan. "Avec le Pays touristique de Brocéliande on souhaite développer à la fois l'identité de chaque marché et les initiatives conjointes comme la fête des marchés que l'on renouvelle cette année", déclare Bénédicte Rolland adjointe à la vie économique. Cette fête se déroulera du 20 au 26 juin prochain sur les communes de Montauban-de-Bretagne, Bréal-sous-Montfort, Romillé, Iffendic, Montfort-sur-Meu, St-Méen-le-Grand, Bédée et Plélan-le-Grand. Sur chaque marché, chaque jour, des animations variées seront proposées : de la cuisine ambulante, des

chansons, de la musique, des clowneries... C'est une façon originale de mettre en avant ces rendez-vous hebdomadaires que sont les marchés où convivialité rime avec proximité et qualité des produits. Vous trouverez le programme des festivités dans vos commerces. Une tombola sera organisée sur chaque marché avec un tirage final au marché de Plélan-le-Grand le dimanche 26 juin. De nombreux lots sont à gagner : repas dans un restaurant du terroir, produits locaux et régionaux. Alors durant votre marché, n'oubliez pas de déposer votre bulletin de participation dans l'urne qui sera située dans l'enceinte de votre marché. (Découper votre bulletin en dernière page du magazine).

Nouveaux commerces, nouveaux services

Il est possible désormais de faire appel à des installateurs de fenêtres, volets, portes, portails, etc... à Plélan. Depuis un mois, Olivier Saint Jalmes, Romuald Lhermitte et François Béchard proposent leurs services et étudient les besoins d'isolation, fermetures, sécurité, rénovation... de vos maisons. Ils ne travaillent qu'avec des fabricants de la région. Les travaux permettent de bénéficier d'un crédit d'impôt, sous réserve des dispositions légales en vigueur à la date de l'achat.

12 Place de la République à Plélan.
Tél : 02.99.61.07.92
Port : 06.20.20.83.84

Virginie Nicol, installée à Plélan depuis début mars, met son expérience du toilettage au service de nos compagnons à quatre pattes : dix huit ans de savoir faire et aussi d'adresse, de patience, de compréhension du chien ou du chat, pour effectuer les soins en toute sérénité. On ne traite pas un labrador de la même façon qu'un caniche ! Les animaux peuvent être toilettés à partir de l'âge de 3 mois. On pourrait être tenté d'attendre qu'ils grandissent encore un peu, mais c'est une erreur car l'opération s'avèrera plus difficile par la suite.

Accueil du mardi au vendredi de 9h00-12h30 et 14h00-18h30, et le samedi matin.
2 rue Nationale à Plélan
Tel. 02.99.61.75.93

Agnès nous apportait déjà ses paniers de fruits et de légumes. Depuis le mois de mars, elle a ouvert un magasin bio et santé naturelle à Plélan. On apprécie l'accueil, le conseil et le produit personnalisé et bien sûr toute une gamme de produits d'épicerie, d'huiles essentielles, cosmétiques, plantes en vrac, etc... D'abord installée à Beignon, elle a souhaité créer une boutique de produits bio à Plélan pour répondre à la demande de nombreux habitants des communes environnantes et être ainsi plus proche d'eux. Elle continue à se fournir auprès des mêmes producteurs locaux.

1 rue du Marché à Plélan
Ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 et 14h30 à 18h30 et le dimanche matin.
www.dames-nature.com

Si la valse musette a toujours ses adeptes et Inna ses groupies, c'est encore les tubes des années 80 qui font le plus recette auprès des jeunes comme des moins jeunes, selon Eric Sargent installé depuis peu à Plélan comme DJ-animateur de soirées. Un changement professionnel lui aura permis d'assurer sa reconversion et de se consacrer enfin à sa passion : dépasser le cadre des soirées entre copains pour proposer une véritable prestation musicale et vidéo.

<http://djanimationsonorisationmobile.over-blog.com>
Tél. 06 23 39 77 14
mél : animafetes@voila.fr

La tomme est d'or

Avec sa pâte couleur ivoire, ses arômes fruités, la tome, produite par l'Etable Ronde de Plélan, a séduit les jurés du concours général agricole de Paris, qui lui ont décerné la médaille d'or. Après une médaille d'argent aux trophées de la gastronomie bretonne, la petite entreprise de Catherine Delteil ne connaît pas la crise : " Cette récompense, je la partage avec mon binôme." Lui,



c'est Jean-Luc Gicquel, paysan bio installé depuis 1987 à trente bornes de là, à Guiliers, dans le Morbihan. Il lui livre 1 500 litres par semaine d'un lait cru de vaches montbéliardes, élevées à l'herbe. Un travail en équipe qui a su porter ses fruits (ou plutôt ses fromages), deux ans seulement après l'installation de cette fromagerie artisanale.

Jean-Pierre dans le désordre !



Une galerie d'art, doublée d'une arthothèque, une idée incongrue pour Plélan-le-Grand ? "Pas tant que ça, expliquent Annabelle et Reynald de l'association la Paimpontaise, pendant près d'un an, nous avons fait fonctionner la Galerie Plé'Art, près du fleuriste. La démarche avait reçu un accueil favorable de la part du public et au total, nous avons totalisé 1200 visites, ce n'est quand même pas si mal !" Changement de décor, l'association prépare son installation dans les murs d'une ancienne grange au Gué, mise à disposition par Sylvie Putov, membre actif de l'association : "C'est à la fois un hommage au peintre Sacha Putov, mais aussi un lieu qui permettra aux randonneurs qui emprunteront le GR de la Motte Salomon de faire une halte artistique". L'ouverture de la galerie baptisée "Jean-Pierre dans le désordre" est prévue pour le 8 mai, avec une exposition consacrée à Marie Waltz, peintre installée à Concoret. L'arthothèque, qui permettra pour une somme modique de louer l'œuvre d'un artiste de l'association, ouvrira dans la foulée. Quant à celles et ceux qui se demandent : pourquoi Jean-Pierre dans le désordre ? Peut-être simplement pour faire parler...

@<http://jpdansledesordre.canalblog.com/>



L'année dernière le festival "Tout le monde danse" avait su conjuguer tous les âges et tous les styles.

TMLD revient, version flower power

"TMLD", entendez "Tout le monde danse" se remet en jambes du 27 au 02 juillet 2011.

Tout le monde danse avait mis le feu au plancher au début de l'été 2010 et avait réussi la gageure de faire danser près de 1000 personnes sur l'ensemble de la Communauté des Communes. Et bien, Tout le monde danse récidive et baladera de nouveau son bus à travers les huit communes de la "Com-com". "Venez en crabe, en pas chassés ou en moonwalk rejoindre notre équipe à bord du bus découvrir de nouvelles projections dansées et vous lâcher devant la caméra du vidéo-maton!" interpelle Carole Chevrel co-organisatrice.

Comme l'année précédente le bus fera une halte dans les écoles primaires (le 28 juin pour Plélan) afin d'initier et de sensibiliser les plus jeunes au monde de la danse.

Mais pour les petits comme les plus grands l'événement reste la flash-mob. Kesako ? La flash-mob est un rassemblement éclair autour d'une chorégraphie préalablement diffusée sur internet. Cette année, vous serez conviés à venir nombreux le 14 mai pour apprendre la chorégraphie et la danser, de 14h à 15h30 (tout ça à Plélan !). Les images seront capturées et diffusées via internet pour permettre au plus grand nombre de s'initier avant le grand rassemblement du 2 juillet. L'année dernière, les danseurs étaient invités à porter des vêtements rouge et vert. Cette fois-ci, vous êtes invités à arborer des fleurs dans votre tenue ... Flower power !

En parallèle de l'événement TMLD, une radio éphémère intitulée Radio Bus se met en

place. Premier objectif, couvrir le festival. Second objectif, donner la parole aux habitants en valorisant les initiatives locales. "Un groupe de jeunes a été initié au manie-ment d'une console, pendant les vacances de printemps, avec un animateur de Radio Laser. Mais nos micros seront ouverts à tous ceux qui veulent prendre la parole", commente Julien, l'animateur de l'Espace jeunes. C'était Radio bus, à vous l'antenne !

Le festival est co-produit par les compagnies Râ dit bleu, Zéphyr et par l'ADSCRP/centre social. L'événement sollicite le soutien de la Communauté de Communes de Brocéliande, La mairie de Plélan-le-Grand, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, le Conseil Régional et les entreprises du territoire.

> Vous souhaitez intervenir sur le projet radio, contactez Julien au 02 99 06 88 90

Baby-sitting services

Vous cherchez à faire garder vos enfants ? Vous voulez garder des enfants ? Rien de plus simple : un listing de baby-sitter régulièrement mis à jour est aujourd'hui disponible à l'ADSCRP. A l'origine, ce sont quatre élèves "Bac pro Service en milieu rural" qui doivent plancher sur la mise en place d'un projet d'action professionnelle. Noëlline, Pauli-



ne, Cindy et Nolwen décident de faire équipe et de créer un outil pour mettre en relation les familles qui ont besoin de faire garder leurs enfants et les jeunes (à partir de 15 ans) qui cherchent à faire du baby-sitting. Le Centre social est rapidement mis dans la boucle : "Il fallait nous appuyer sur un réseau solide pour monter notre projet et capable sur le long terme de mettre en relation les jeunes et les familles", explique Noëlline déjà impliquée auprès des enfants au sein du centre de loisirs plélanais. A ce jour, une dizaine de jeunes ont déjà posé leur candidature, mais il manquerait encore quelques garçons, parité oblige. Le listing est disponible sur le nouveau site de l'ADSCRP : @www.adscrp.org

Ateliers multimédia :

les dates à retenir :

- Mardi 10 mai : gérer mes fichiers, ranger mon ordinateur
 - Mardi 17 mai : rechercher efficacement sur internet
 - Mardi 24 mai : les pièges d'internet (virus, hameçonnage...)
 - Vendredi 27 mai : créer et envoyer des e-mails.
- Horaires : de 14h à 16h

Tarifs : 10€ par atelier
Inscription : médiathèque au 02 99 61 80 03

Ça va se passer

Regards croisés 06 mai au 1^{er} juin



Le club photo de Ploërmel qui fête ses cinq ans d'activité présente à la médiathèque un vaste ensemble de photographies en couleur réalisées par la trentaine de membres que compte l'association. Une rencontre publique est prévue le vendredi 13 mai à 19h00 à l'occasion du vernissage de l'exposition.

Réunion mi-mandat 13 mai à 20h

Bilan des 3 premières années de mandat. Venez assister à la réunion publique organisée par l'équipe municipale le vendredi 13 mai à 20h, salle des fêtes.

Stage polyphonie 14 mai & 15 mai

Stage de chant polyphonique géorgien à Plélan, samedi 14 mai après-midi et dimanche 15 toute la journée. Au domicile de Mme Putov au Gué. Tél. 02 99 61 87 34.

Vide grenier 15 mai

L'APEL Notre-Dame organise son vide grenier dans la cour du collège l'Herminie de 7h à 17h.

Réservé aux particuliers. Mètre linéaire à 1€50. Restauration sur place. Rens. Mme Peltier, Présidente de l'APEL au 06 82 03 49 89 ou par mél : yvan.peltier@wanadoo.fr

Recherche d'emploi 17 mai

Atelier de recherche d'emploi pour apprendre à rédiger une lettre de motivation, construire un CV, préparer un entretien. Le mardi 17 mai de 8h45 à 12h. Rens. au PAE de Plélan. Tél. 02 99 06 84 34

Spectacle musical 20 mai

Spectacle musical avec le groupe "La puce à l'oreille". A 20h30, au domicile de Mme Putov, au Gué. Tél. 02 99 61 87 34. Entrée libre.

Club lecture 28 mai à 18h

Venez échanger vos émotions littéraires avec le club de lecture de la médiathèque qui se réunira le samedi 28 mai à la médiathèque de 18h à 20h.

Concours de pêche 28 mai



Organisé par la Gaule Bréalaïse à l'étang de Trégu. Tirage au sort à partir de 9h. Diverses animations toute la journée et jambon grillé à partir de 19h. Rens. 02 99 60 45 41 ou 06 85 20 02 69

Premiers secours 28 & 29 mai

Christiane Bonfanti, monitrice premiers secours pour l'union départementale des sapeurs pompiers, organise à Plélan une formation PSC1 (prévention et secours civiques). Rens. 06 37 21 36 68.

Lecture Pouchkine 28 mai à 20h

Rencontre/ lecture avec Pouchkine par Ivan Gotovin à 20h. La rencontre sera suivie d'un repas russe. Participation 10€. Au domicile de Mme Putov au Gué. Tél. 02 99 61 87 34.

Le Boucan 17 juin

Rendez-vous dans les rues de Plélan le vendredi 17 juin pour la Fête de la musique.

Fête des écoles 18 juin



L'amicale Laïque des écoles publiques de Plélan le Grand organise le 18 juin à partir de 14h, la fête des écoles à l'école maternelle des Mains Vertes. Jeux pour les enfants, tombola, restauration, et bonne humeur assurée.

Théâtre 18 juin à 20h30



Spectacle "Résist-tente" par la compagnie Artémia autour de l'expérience d'une ancienne SDF. Entrée libre. Au domicile de Mme Putov au Gué. Tél. 02 99 61 87 34.

Foot 18 & 19 juin

Tournoi U15-U17 le samedi 18 juin et U11-U13, le dimanche 19 juin au stade de Maxent.

Kermesse Notre-Dame 26 juin

La fête de l'école Notre-Dame aura lieu le dimanche 26 juin à partir de 13h.

Tout le monde danse 27 juin au 2 juil. (voir article p. 13)

Tennis 25 juin au 10 juillet

Le Tennis Club Plélanais organise son tournoi homologué F.F.T. du 25 juin au 10 juillet 2011 sur les courts extérieurs et la salle omnisports. Ouvert à tous licenciés de tennis juniors et seniors. Renseignement auprès de Jeannine Royer au 06.71.03.10.80. et 02.99.06.91.77. t.c.plélanais@orange.fr



Syveline rêve un autre monde

Plélanaise depuis peu, Syveline Lemaire chasse sur les terres de l'heroic-fantasy et signe son premier roman.

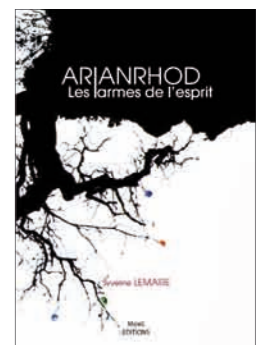
Le jour de l'anniversaire de son fils, Itilgad, souverain du Denhaut contraint les nains à offrir un bien étrange présent, en échange de la liberté promise à leur peuple : le dernier magicien du monde. Voilà ce qu'annonce la quatrième de couverture. Cela ressemble à de l'heroic-fantasy pur jus et pourtant l'auteur avoue ne pas être une fana du genre : **"J'ai lu Tolkien et les autres ténors de l'heroic-fantasy bien après avoir entamé ce livre. Je ne suis pas une spécialiste de cette littérature, et je ne suis pas sûre que les amateurs traditionnels d'heroic-fantasy apprécieront mon livre !"**

Le positionnement suscite l'intérêt : emprunter les codes d'un genre pour mieux s'en affranchir, c'est déjà faire preuve d'une certaine maturité d'auteur. D'ailleurs, la célèbre librairie Le Faïller de Rennes ne s'y est pas trompée et n'a pas hésité à citer le roman parmi ses coups de coeur. Titillée très jeune par l'écriture, Syveline commence par rédiger quelques nouvelles. A 17 ans, elle se lance dans ce qui deviendra "Arianrhod". **"J'avais l'impression**

que les gens étaient gris, je voulais modestement les faire sortir de leur morosité avec un conte initiatique qui s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux adolescents."

A travers les quelques 500 pages du récit, Syveline évoque des sujets graves comme la responsabilité, l'écologie ou l'éveil à la sexualité, sans jamais avoir l'air d'y toucher. Lectrice de Stephen King ou de Paulo Coelho, elle ne cherche pas vraiment de parrainage littéraire et défend l'idée d'une littérature populaire de qualité.

Il lui aura fallu 10 ans pour écrire les deux tomes de la saga. Le premier opus est sorti il y a quelques mois, un second tome est déjà écrit et sa publication est prévue pour décembre 2011. Vous souhaitez avoir un avant-goût du récit ? Vous pouvez télécharger les cinq premiers chapitres, puis le commander sur internet. Par ailleurs, Syveline Lemaire présentera son roman lors d'une rencontre dédicace le samedi 14 mai à 18h à la médiathèque Julien Gracq.



Arianrhod est publié chez Mars éditions.

Vous pouvez lire les premiers chapitres et commander le livre sur : www.arianrhod.fr

14 mai à 18h rencontre à la médiathèque avec Syveline Lemaire et son éditeur Marc Biossa-Roberteau.

En bref >

Les inscriptions à l'école de musique Triolet 24 pour 2011/2012 auront lieu le mercredi 15 juin de 17h30 à 20h et le mercredi 22 juin de 18h à 20h, salle de musique, rue de Montfort à Plélan. Contacts : Jacques Josse, président ou Chrystelle Decosse, professeur au 02 99 60 00 16 / 06 88 72 23 70. Mél : triolet24@free.fr

Ciné

à l'Hermine

Mai

La proie

1h42min Film français Réalisé par Eric Valette
Avec Albert Dupontel et Alice Taglioni. Date de sortie cinéma : 13 avril 2011. Interdit aux moins de 12 ans.

Un braqueur s'évade de prison pour traquer son ancien codétenu, un tueur en série qui a entrepris de lui coller ses crimes sur le dos. Une policière de la Brigade des Fugitifs se

lance à la poursuite du braqueur, devenu bien malgré lui l'ennemi public numéro 1. Quand chacun des protagonistes aura été au bout de lui-même, qui sera le chasseur, et qui sera la proie ?

Vendredi 13 mai à 21h
Dimanche 15 mai à 20h



Les yeux de sa mère

1h45min Film belge, français Réalisé par Thierry Klifa
Avec Catherine Deneuve, Géraldine Pailhas, Nicolas Duvauchelle. Date de sortie cinéma : 23 mars 2011.

Un écrivain en mal d'inspiration infiltre la vie d'une journaliste star de la télé et de sa fille danseuse étoile pour écrire à leur insu une

biographie non autorisée. Pendant ce temps, en Bretagne, un garçon de 20 ans, Bruno, qui habite avec ses parents, ne sait pas encore les conséquences que toute cette histoire va avoir sur son existence...

Samedi 14 mai à 21h
Mardi 17 mai à 20h



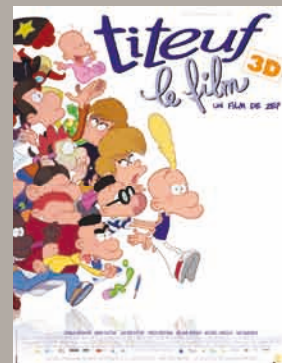
Titeuf, le film

1h27min Film d'animation français Réalisé par Zep
Avec les voix de Donald Reignoux, Maria Pacôme, Jean Rochefort. Date de sortie cinéma : 6 avril 2011. Film pour enfants à partir de 6 ans.

Catastrophe ! Nadia fête son anniversaire et Titeuf n'est pas invité ! Mais un séisme plus important encore va secouer la vie de Titeuf et la faire basculer dans le chaos car décidément les adultes, une fois de plus,

sont vraiment trop nuls... Titeuf, pareil à lui-même, va tenter de comprendre ce qui lui arrive et va multiplier les stratagèmes désastreux pour réparer sa vie... tout en ne perdant pas de vue son objectif : être invité à l'anniversaire de Nadia !

Vendredi 20 mai à 21h
Samedi 21 mai à 21h



We want sex equality en v.o.

1h53min Film britannique Réalisé par Nigel Cole
Avec Sally Hawkins, Bob Hoskins, Rosamund Pike. Date de sortie cinéma : 9 mars 2011.

Au printemps 68 en Angleterre, une ouvrière découvre que, dans son usine, les hommes

sont mieux payés que les femmes. En se battant pour elle et ses copines, elle va tout simplement changer le monde...

Dimanche 22 mai à 20h



Coupon de participation à la tombola "Semaine des Marchés en Brocéliande" à déposer dans l'urne placée à cet effet sur votre marché.

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Tirages effectués le dimanche 26 juin en fin de marché de Plélan-le-Grand

